

**Zeitschrift:** Cahiers du Musée gruérien  
**Herausgeber:** Société des Amis du Musée gruérien  
**Band:** 7 (2009)

**Artikel:** Roland Charrière. L'architecte et son œuvre  
**Autor:** Julian, Sébastien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1048181>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Roland Charrière  
© Mélanie Rouiller

Roland CHARRIÈRE

## L'architecte et son œuvre

*C'est à Roland Charrière que l'on doit la réalisation architecturale si particulière du Musée gruérien. Ce retraité a initié sa carrière professionnelle à Fribourg et à Neuchâtel avant de s'établir à Bulle vers 1965.*

### **Quelle place occupe le Musée gruérien parmi vos quelque 500 réalisations?**

La plus importante. Par sa volumétrie, mais aussi parce qu'il constituait une grande chance de réaliser un ouvrage dévolu à l'art populaire de la région. J'étais très fier qu'on fasse appel à mes services. J'ai à mon actif, seul ou en collaboration avec des confrères, des ouvrages de domaines variés (habitat, industrie, instruction publique, santé publique, administration, religieux). Dans le mandat qui lui est attribué, un architecte doit également être un gestionnaire financier strict des coûts des travaux qui lui sont confiés. Cette rigueur m'a permis de collaborer à de nombreuses reprises avec les collectivités de droit public, telles que les communes, les paroisses de même que le canton et la Confédération.

### **Comment êtes-vous entré dans cette aventure en 1973, à 41 ans?**

On a fait appel à moi pour collaborer avec l'architecte Henri Blanc, auteur d'une esquisse. A cette époque, il n'y avait pas forcément de concours et pas encore de loi sur les marchés publics. J'ai bien sûr accepté et, avec mon bureau qui comptait déjà une dizaine de personnes, nous avons repris l'avant-projet de M. Blanc, qui était déjà retraité et qui s'est retiré. Nous avons développé cet avant-projet jusqu'à la mise à l'enquête, bien qu'ayant des doutes sur la conception générale qui prévoyait une masse importante hors de terre. Ce projet a été refusé par le nouveau Conseil communal élu en 1974. Nous avons établi, dès lors, un nouveau projet qui, de mon point de vue, respectait davantage la vue sur le château et la vieille ville.

### **Et vous avez renoncé à la parité volumétrique entre hors-sol et sous-sol?**

Oui, en misant sur un cinquième du volume en surface et le reste sous terre. J'ai recherché des formes architecturales qui découlent de la fonction en utilisant le moins de matériaux possibles, à l'extérieur: le béton, l'aluminium traité bronze et une toiture végétalisée. En surface, l'objet comprend trois modules pour l'accueil, l'administration et la bibliothèque. Enterrés en sous-sol, se trouvent le musée et les réserves. J'avais prévu des possibilités d'extension souterraine avec des pans de murs contre terre démontables. Mais ce n'est sans doute plus possible, parce que la ville a construit au Cabalet un abri de protection civile en sous-sol et des aménagements lourds en surface. C'est dommage.

### **Aviez-vous des modèles d'inspiration à l'époque?**

Nous avons visité des musées avec Denis Buchs, Henri Gremaud et la commission de bâtisse, avec qui j'ai eu d'excellents rapports. Je me souviens du Musée de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Cela n'a pas été une source d'inspiration, vu les fonctions différentes, mais l'esthétique du béton réalisé pour ce musée m'a séduit. Après les études, le chantier a duré de fin 1975 à mai 1978. Un énorme volume: 17 000 m<sup>3</sup> de construction, dont 13 800 m<sup>3</sup> sous terre, jusqu'à 5 m de profond. Il ne faut pas oublier que le Cabalet fut initialement un cimetière où ont été ensevelies plusieurs générations de Bullois. Il était exigé que toute découverte d'ossements humains soit signalée mais il n'y en a pas eu.

### **Un élément distinctif de l'édifice, c'est bien sûr l'auvent d'accueil.**

De cette marquise, il faut retenir plusieurs aspects. D'abord, le fonctionnel permettant d'abriter des intempéries un groupe impor-

tant de visiteurs avant leur entrée dans le musée. D'autre part, le visuel qui a pour mission de marquer fortement l'accueil, sans tomber dans la banalité d'un couvert de station-service. La forme choisie symbolise un élan vertical en direction du ciel, sorte d'aspiration de l'esprit des activités du passé que l'on conserve précieusement dans un trésor souterrain. C'est aussi une reprise de la verticalité des nombreuses flèches des clochers et clochetons du voisinage. Je tenais à ce que cette marquise élancée, en anse de panier, soit ouverte sur le Levant et non sur la rue Tissot, tel que le prévoyait le projet précédent.

### **Les réactions du public ont été pour le moins contrastées. On a même parlé de casquette ou de trompette...**

Cela a été certainement le cas, comme de nos jours, lorsqu'un architecte sort des sentiers battus.

### **En 2002, le bâtiment a été flanqué d'une annexe pour la bibliothèque, signée par votre fils Olivier, architecte lui-même.**

#### **Votre avis?**

Les matériaux ont évolué à tel point qu'il aurait été malheureux d'ajouter un élément dans le style d'architecture d'il y a trente ans. Je suis heureux que le nouveau style tranche avec l'ancien. C'est réussi, en respectant notamment l'axe de l'entrée et son prolongement. Pour ma part, ce musée, je ne le concevrais pas autrement aujourd'hui, mis à part les matériaux nouveaux. Le béton vieillit bien. Je garderais également la toiture végétalisée, en hydroculture qui fut l'une des premières du canton. La rampe d'accès au toit destinée à l'entretien est en soi un élément d'architecture fonctionnel non négligeable.

Propos recueillis par Sébastien Julan